

LE SÉNAT

Le lundi 13 mai 1991

TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

OUVERTURE DE LA TROISIÈME SESSION

Le Parlement ayant été convoqué par proclamation pour l'expédition des affaires aujourd'hui,

La séance est ouverte à 15 h 30, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu de la secrétaire du Gouverneur général la communication suivante:

RIDEAU HALL
OTTAWA

LE SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
ET CHANCELIER D'ARMES

Le 12 mai 1991

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera aux Édifices du Parlement à 15 h 35, le lundi 13 mai 1991.

Lorsqu'on aura avisé le Gouverneur général que tout est en place, Son Excellence se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la troisième session de la trente-quatrième Parlement du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

La Secrétaire du Gouverneur général,
Judith LaRocque

L'honorable

Président du Sénat

Ottawa

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

DISCOURS DU TRÔNE

À 16 heures, Son Excellence le Gouverneur général arrive au Sénat et prend place sur le trône. Son Excellence convoque les Communes et leur président qui se rendent immédiatement auprès de lui. Son Excellence ouvre la troisième session de la trente-quatrième législature par le discours suivant:

Mesdames et Messieurs les sénateurs,

Mesdames et Messieurs les députés,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille à l'ouverture de la troisième session de la trente-quatrième Législature.

Au cours des quinze derniers mois, mon épouse et moi avons eu le merveilleux privilège de rencontrer des milliers de Canadiens et de Canadiennes à Rideau Hall, à la Citadelle et lors de nos visites dans toutes les provinces et territoires.

Quelles que soient nos origines, en quelque lieu que nous vivions, nous les Canadiens partageons essentiellement les mêmes espoirs et les mêmes aspirations. Nous sommes fiers du pays dont nous avons hérité. Et surtout, nous sommes résolu à le léguer plus fort et plus prospère à nos enfants.

Mon épouse Gerda et moi sommes toujours touchés par la déférence des Canadiens à l'égard de la Reine et du rôle qu'elle a joué dans notre histoire. Depuis qu'elle a accédé au Trône il y a près de quarante ans, elle a été servie successivement par les sept gouverneurs généraux canadiens et demeure un symbole vivant de la continuité et de la stabilité essentielles à notre régime de gouvernement.

Ce fut donc pour nous un réel plaisir cette année que de féliciter Sa Majesté en votre nom et de lui offrir nos meilleurs vœux à l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire.

La session qui s'ouvre aujourd'hui marquera un point tournant dans l'histoire du Canada. Que personne ne se fasse d'illusions sur l'ampleur de la tâche à accomplir. Vous aurez en effet le devoir, et l'occasion, de forger une entente historique qui ralliera tous les Canadiens, qui mettra fin aux dissensions et à la discorde et qui garantira un avenir prospère aux générations de demain.

Le premier juillet dernier, lorsque Sa Majesté est venue célébrer avec nous la Fête du Canada, elle a déclaré que l'unité doit être au premier rang de nos préoccupations, comme c'était le cas à l'époque de la Confédération. Elle a poursuivi en disant: «C'est par la seule force de leur volonté que les Canadiens parviendront à rester unis.» Je crois que nous avons cette volonté.